

LA CROIX

Brigitte Huon : « Dérembourser aurait été une catastrophe »

Par Recueilli par Pierre Bienvault, le 27/10/2016 à 05h34

Alzheimer, pourquoi continuer à rembourser des médicaments inefficaces ?

La réponse de Brigitte Huon, vice-présidente de l'association France Alzheimer.



Olivia Fryszowski

Dès la sortie de l'avis de la Haute Autorité de santé, nous avons fait part de notre vive inquiétude. Et nous n'étions pas les seuls. De nombreux médecins qui prennent en charge au quotidien des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ne partageaient pas la position de cet avis un peu caricatural sur certains points. Beaucoup de familles étaient également très préoccupées par ce possible déremboursement. Visiblement, Marisol Touraine a entendu ces arguments et, avant même de nous recevoir, a pris une décision de bon sens.

Certes, il est légitime d'utiliser à bon escient l'argent de la collectivité. Mais il faut d'abord rappeler que les quatre médicaments concernés ne sont pas responsables du déficit de la Sécurité sociale (1). Sur les 850 000 personnes touchées par une maladie d'Alzheimer ou apparentée, seulement 30 000 à 40 000 prennent ces produits. De plus, les quatre molécules existent sous la forme de génériques, avec des prix qui ont beaucoup baissé.

Si la ministre avait suivi la Haute Autorité, la France aurait été le premier pays en Europe à dérembourser ces médicaments. Et cela aurait été un très mauvais signal envoyé aux professionnels, aux malades et aux familles. Il faut se souvenir de l'époque d'avant les médicaments. Dans l'immense

majorité des cas, la maladie n'était pas diagnostiquée. On disait que c'était la maladie des personnes âgées ou la sénilité, et on se contentait d'occuper les patients en leur faisant faire des dominos ou du tricot.

L'arrivée du premier médicament, l'Aricept, en 1994, a permis de mieux structurer la prise en charge et surtout a favorisé le diagnostic. Car les familles sont allées consulter et ensuite tout s'est mis en place : les consultations-mémoire, l'accompagnement, la stimulation cognitive, la formation des aidants... Et on ne peut pas dire que les molécules ne servent à rien. Elles peuvent être utiles à certains patients chez lesquels elles permettent d'atténuer certains symptômes. Certes, sur une durée limitée, mais c'est quand même appréciable. Quant aux effets secondaires, ils sont bien connus des médecins qui tiennent compte du rapport bénéfice-risque dans leurs prescriptions.

Dérembourser aurait été une véritable catastrophe. Les familles auraient compris cela comme un aveu d'échec et pensé : « Il n'y a rien à faire contre cette maladie, cela ne sert donc à rien d'aller consulter ni même de faire le diagnostic. » Et cela aurait ruiné tous les efforts mis en place depuis vingt ans pour développer une prise en charge à la fois médicale mais aussi médico-sociale.

Recueilli par Pierre Bienvault

(1) Selon le syndicat de généralistes MG-France, ce déremboursement aurait permis d'économiser 130 millions d'euros chaque année. « Si tous les médecins avaient prescrit ces médicaments à tous les patients concernés, 2,6 milliards auraient été dépensés chaque année », ajoute ce syndicat.